

Pleubian

Côtes d'Armor

infos



janvier 2023

Bulletin Municipal d'information N° 66

Espace «Bien-être marin»...



... un projet structurant pour notre territoire.



Détails en page 2 ->

Rue du Sillon du Talbert

■ Espace «Bien être marin» ■



*Vous le constatez,
un projet envisagé dans un espace déjà urbanisé*

Le projet architectural du Cabinet CRAS de Rennes, a été sélectionné par la Commission d'Appel d'Offres : Vous trouverez dans ce bulletin municipal plusieurs photos du projet et constaterez que celui-ci s'intègre parfaitement dans l'environnement proche du Sillon de Talbert, qu'il respecte les maisons aux alentours (qui bénéficient d'une vue mer dégagée et améliorée du fait de la destruction à venir du Bar du Sillon prévu fin 2023), que le bâti en pierre de la fermette est conservé, qu'un jardin de la biodiversité mettant en valeur notre patrimoine sera créé, que la circulation automobile hors riverains sera bien évidemment interdite.

Pour ce projet, structurant pour notre territoire, se trouvant dans un espace en zone urbanisée proche du rivage, nous avons décidé de prendre conseil auprès d'un avocat spécialisé afin de nous donner les meilleures chances d'aboutir.

Une rencontre architecte-avocat-maire adjoints a déjà été organisée afin de coordonner en cohérence le dossier auprès des autorités compétentes. Une rencontre avec celles-ci aura lieu courant janvier.

L'architecte ensuite déposera la demande de permis de construire espérée au 1er semestre 2023.

Les riverains, les associations environnementales concernées, les élus, la population seront bien évidemment informés et consultés en complète transparence.

D'ores et déjà vous pouvez nous donner vos premières impressions.

■ Soirée Vœux du 7 janvier



Après 2 années d'abstinence occasionnée par le choc sanitaire, M. le Maire, aidé du personnel municipal, a organisé sa traditionnelle présentation des Vœux. À cette occasion une rétrospective très documentée, sous forme de diaporama réalisé par l'adjoint Gilbert Le Briand, a été projetée et commentée simultanément par Loïc Mahé.

Cette présentation a été très appréciée par des invités très intéressés par la gestion de la commune. Cette sympathique animation s'est clos par un verre de l'amitié.

PLEUBIAN INFO n° 66 — janvier 2023
Magazine d'information municipal semestriel
Mairie 22610 — Tél. : 02 96 22 92 17
Directeur de la publication : Loïc Mahé
Réalisation : Municipalité de Pleubian
Patricia Bourges, référente
Distribution : La Mairie

Création, conception :
J. Laveaud — 22610 L'Armor —
PLEUBIAN Tél. 02 96 16 53 02
SIRET.RC.TVA : FR 84 345 222 442 00021
Impression par nos soins : 1 950 ex
Photographies : Mairie de Pleubian,
Associations, et Jacky-Robert LAVEAUD



Climatiquement neutre
Imprimé
ClimatePartner.com/1155-2011-2121

Pleubiannais, Pleubiannaises,



A priori, sortis de cette longue et grave crise sanitaire qui a mis à mal notre système de santé, transformé notre mode de vie, nos comportements, notre société, nous voilà à nouveau confrontés avec cette terrible guerre en Ukraine à une crise humanitaire, énergétique, financière et sociétale avec pour effet de relancer l'inflation et de fragiliser notre économie, nos ménages, nos entreprises, nos collectivités.

Concernant notre commune, cette crise énergétique ajoutée à l'augmentation justifiée de notre masse salariale, des prix de l'alimentation (que nous ne répercutons pas en particulier au niveau de la cantine), de l'augmentation du prix des matériaux, des taux d'intérêt, nous oblige à rester prudents et à réduire nos investissements dès 2023, sauf bien évidemment à augmenter nos taux d'imposition communaux (foncier bâti et taxe d'habitation résidences secondaires) ce que je ne souhaite pas, car cette solution pénaliserait les budgets familiaux de nos concitoyens déjà impactés par la crise.

Nous travaillons aussi à l'élaboration de notre budget primitif 2023 qui sera probablement soumis au vote fin mars et vous informerons dans le prochain bulletin des décisions prises.

Il sera dynamique certes, mais aussi responsable et équilibré.

Ce bulletin n° 66 retrace la vie communale associative exceptionnellement riche et variée, les réalisations de l'année 2022, les projets privés et publics engagés pour 2023.

Je vous en souhaite une bonne lecture et attends bien évidemment vos réactions et remarques.

Loïc MAHÉ

Histoire : «Juin 1944 opération Jeanneton»

Un livre retraçant cette opération codée est sorti en juin 2022.

L'édition étant épuisée un passionné d'histoire de cette époque souhaiterait le retrouver.

Si vous en disposez merci d'en informer la Mairie.

Titre : «Jeannie de Clarens, La femme qui a sauvé Londres» écrit par Louis Carzou éditeur Robert Laffont.



■ **Célébrations de 50 et 60 années de vie commune !**



Yvette et Jean-Pierre Le Moullec



Marie-Pierre et Louis Meudal



Louise et Jean Guillou



Véronique et Charles Moreau



Michèle et Claude Cozannet

Noces d'Or et de Diamant

4

■ **Restaurant scolaire : service sanitaire très satisfaisant !**

Pour faire suite à la visite de la Direction départementale de la protection des populations, notre restaurant scolaire a obtenu : **«le contrôle le plus satisfaisant au niveau de l'hygiène et de la tenue sanitaire des locaux».** *Merci à tout le personnel.*



■ **Dispositif : « Argent de poche »**

Les jeunes ont participé dans un esprit constructif à des petits travaux d'intérêt général en faveur de la commune

À l'occasion des vacances d'été, la municipalité a renouvelé pour la deuxième fois consécutive l'opération argent de poche pour les jeunes pleubiennais âgés de 14 à 16 ans.

Ainsi, 11 jeunes (7 filles-4 garçons) accompagnés par des agents municipaux ont participé à cette opération réalisant au total 115 missions de trois heures au service de la commune, à l'EHPAD et aux services techniques.

Satisfaits de cette première expérience professionnelle, ils sont déjà demandeurs de nouvelles missions pour l'année prochaine. Soulignons leur implication et le sérieux du travail accompli. Merci à tous pour votre implication dans ces missions.

Pour rappel, ce dispositif permet aux jeunes de la commune de recevoir une indemnité de 15 € en échange de 3 h d'implication au service de la commune, pendant les vacances scolaires. (Coût pour la commune :

1 725,00 €



■ **Repas des anciens**

Un moment de convivialité partagée

Le dimanche 9 octobre dernier, 256 personnes étaient réunies pour le traditionnel «repas des anciens» offert par la municipalité et le CCAS, préparé et servi par le traiteur l'Oasis.

Partager un repas est aussi l'occasion pour les participants de se rencontrer, de resserrer les liens existants, d'en tisser de nouveaux.

Une ambiance conviviale festive et musicale s'y prêtait grâce à l'animateur Christophe Thérin et à l'association Horizode menée par Alexandra Lecompte qui nous a présenté un spectacle de cabaret.

La doyenne et le doyen de l'assemblée, Henri Pouliquen (94 ans) et Thérèse Croajou (91 ans) ont été mis à l'honneur avec des cadeaux.

Le même repas a été servi aux résidents de l'EHPAD

■ **Colis de Noël**



270 colis de Noël ont été distribués fin décembre par les élus et les membres du CCAS aux personnes de 80 ans et plus résidant sur la commune.

55 paniers garnis ont été offerts aux anciens de la résidence du Launay.

La Centenaire

Madame **Marcelle David** a fêté ses 101 ans !

Née le 6 avril 1921, elle réside encore dans sa maison à l'Armor.

Nous l'avons rencontrée lors de la distribution des colis de Noël à son domicile.



5

■ **Les Centenaires de l'EHPAD**

107 ans !

Les deux centenaires
Mme **BALCOU** 107 ans
et
Mme **MELEDER** 101 ans

101 ans !



Recensement

Le recensement de la population de Pleubian aura lieu du 19 janvier au 18 Février.

Nous avons recruté 7 agents, la commune étant découpée en 7 secteurs. Chantal sera la coordinatrice de cette tâche importante et Gilbert Le Briand l'élu référent.

En découlent pour la commune des aides de l'État et notamment

la dotation globale de fonctionnement (DGF), c'est donc vous l'imaginez bien quelque chose d'essentiel pour la commune et nos finances publiques.

Nous vous demandons donc de recevoir simplement nos agents recenseurs qui sauront vous guider pour compléter les documents si nécessaires.

Ces 7 agents ont reçu 2 demi-journées de formation début janvier.

Les agents recenseurs sont :

- Dominique Le Merrer,
- Judikael Brossard,
- Murielle Le Gallou,
- Gilbert Guezennec,
- Alan Paranthoen,
- Florence Josse et
- Françoise Pache l'hostis.



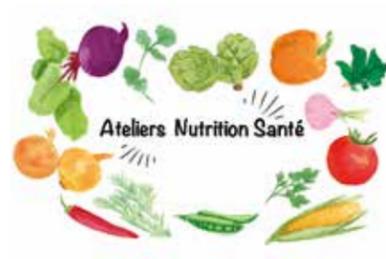
Les «Ateliers Nutrition»

L'association ASEPT Bretagne a proposé 9 ateliers Nutrition Santé Senior animés par des professionnels formés.

Ces ateliers permettent de s'informer sur les effets de l'alimentation dans le « bien vieillir », de prendre conscience de ses comportements en matière d'alimentation

et d'acquérir de nouveaux réflexes favorables à un bien être durable. Ils ont commencé au mois de décembre.

Des ateliers mémoire ont été proposés à la suite au mois de janvier pour une durée de 10 semaines.



Les «Ateliers Numériques»

Les ateliers numériques ont débuté au mois d'octobre.

À raison d'un par mois jusqu'au mois de juin, ces ateliers proposés par LTC sont dirigés par Tugdual Salün, animateur, qui propose une nouvelle thématique à chaque fois.

Les participants ont déjà pu apprécier les thèmes : « l'administration en ligne, mots de passe et cookies, achats en ligne, cartes de vœux électroniques... » et attendent les suivants avec impatience.

Inscription en mairie



Nouveauté cimetière

9300 m² de surface à Pleubian et 7000 m² à L'Armor, la municipalité ayant choisi le zéro phyto et l'engazonnement des cimetières, les services techniques assurent l'entretien de ces lieux avec sérieux et efficacité,



En début d'année 2023 dans le jardin du souvenir de Pleubian et de L'Armor seront installés un pupitre ou support de mémoire avec des plaques normalisées permettant l'identification des personnes dont les cendres ont été dispersées.

Chaque famille pourra apposer une plaque sur ce pupitre, sur laquelle il sera

mentionné le nom et prénom du défunt de son année de naissance et de décès. Il en coûtera aux familles 150€ pour 15 ans et 300 € pour 30 ans renouvelable, plus la gravure restant à la charge des familles.

Les renseignements et règlements se feront auprès des services de la mairie.



Pleubian, commune labellisée 1^{ère} fleur « villes et villages fleuris » a souhaité participer à la première édition de « fleurs en fête » du département.

Le nombre de visiteurs a été évalué à environ 200.

Une petite déception de la commune au niveau de la communication qui était assumée par le département mais qui n'a pas été à la hauteur de l'événement.

Malgré tout une belle manifestation à laquelle s'était joint l'EHPAD, avec de nombreux exposants privés, associations, écoles et

une bonne pertinence des thèmes abordés.

Une excellente dynamique générée en interne avec la mairie et les services techniques qui ont travaillé de nombreuses semaines en amont.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette première édition que nous espérons pouvoir reconduire.

La remise des prix du concours des maisons fleuries a clos cette belle journée. Les 12 participants ainsi que le jury de Lézardrieux ont tous reçu une composition florale.

Les lauréats ont reçu des bons d'achat dans les commerces Librairie Bouquine, le bon Plant Coccinelle et Gam vert.

Fête des Fleurs



Réunion à la SNSM

Réunion de sensibilisation aux risques liés aux activités nautiques.



Une réunion de sensibilisation aux risques encourus par les pêcheurs à pied lors des grandes marées a eu lieu le vendredi 7 octobre 2022, à la station SNSM de Pleubian.

Étaient présents les autorités préfectorales maritimes, le cross corsen, les pompiers, la SNSM, le Maire.

Activités de la SNSM en 2022



Activité de la SNSM en 2022

- 21 sauvetages
- 22 exercices
- 6 surveillances de manifestation nautique et du bain des Givrées
- 3 dispersions de cendres



Chez Isa et Jo

À la barre du «Bar des Sports» depuis 12 ans 7 place Saint-Georges, Isabelle a fait un saut de puce le 2 juillet pour s'installer 7 rue de L'Armor.

En effet elle a acquis l'ancien bar «Le Loup Bar» tenu pendant 32 ans par Pascal PELLEC.

Propriétaire des lieux, elle a entrepris des travaux de rafraîchissement et de remise aux normes de l'établissement.

Elle a dû patienter jusqu'à mi novembre pour récupérer une connexion internet et s'en excuse auprès de sa clientèle.

Dès que ces travaux d'aménagements (vestiaire personnel) seront terminés, Isabelle se mettra aux fourneaux.

Le Bar a gardé les mêmes horaires et mêmes services :

- Française des jeux,
- PMU et Tabac.



Office de Tourisme

Une fois encore la Bretagne apparaît dans le top 5 des régions de séjours de vacances à la grande satisfaction des propriétaires de gîtes chambres d'hôtes et hôtels.

La Presqu'île accueille toujours plus de visiteurs chaque année, majoritairement une clientèle française, même si on remarque, pour cette saison, le retour des touristes étrangers.

L'office du tourisme

de Pleubian a accueilli et informé 2 302 visiteurs sur la période d'avril à septembre (personnel LTC et bénévoles Pleubiennais compris).

L'office observe une légère baisse d'information au guichet (-12,53 %/2021) l'outil informatique a pris le relais...

Le service de billetterie mis en place l'année dernière par LTC est complété cette année par une vente d'objet touristique du territoire.



Drone de loisir

Drone de loisir : réglementation en vigueur

Sauf autorisation ou accord particuliers, les drones ne doivent pas évoluer au-dessus de l'espace public

Survol propriétés privées

L'article L6211-3 du code des transports dispose que «le droit pour un aéronef de survoler les propriétés privées ne peut s'exercer dans des conditions telles qu'il entraverait l'exercice du droit du propriétaire».

Il appartient donc à l'exploitant d'évaluer, avant le vol, si celui-ci est de nature à « entraver l'exercice du droit du propriétaire » par exemple en cas de vol à très basse hauteur, et, en cas de doute, de se coordonner avec lui.

Violation de la vie privée

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende (article 226-1 du Code pénal) au moyen d'un procédé quelconque,

le fait de porter atteinte volontairement à l'intimité de la vie privée d'autrui :

- en captant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentielles.

- en fixant, enregistrant ou transmettant, sans le consentement de celle-ci, l'image d'une personne se trouvant dans un lieu privé.

Chiens sur voie publique

Est considéré comme divaguant : tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres

Plusieurs signalements de chiens agressifs sur la voie publique nous ont été notifiés ces derniers mois.

Cet été à Pors Rand : une personne agressée et mordue qui a déposé plainte auprès de la gendarmerie.

À Saint-Antoine et Port La Chaîne : un chien type berger allemand a attaqué avec agressivité deux autres chiens, blessés ; une main courante a été déposée auprès de la gendarmerie.

À Pratallic : une personne a été courcée par un chien Pitt Bull.

À Laneros : un chien ayant échappé à son propriétaire a agressé un autre chien.



Rappel des obligations des propriétaires

Sur la voie publique :

les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse, les animaux sont sous la responsabilité de leurs propriétaires. Si ceux-ci constatent une dangerosité de l'animal ils doivent établir un diagnostic vétérinaire.

Élagage d'arbres

Pour améliorer votre sécurité et celle de tout un chacun, nous demandons aux propriétaires d'élaguer les arbres dont les branches gênent la circulation.

D'avance merci.



Informations Mairie

Pour être informé au quotidien des «Infos de votre Mairie» téléchargez sur votre smartphone ou tablette l'application PANNEAUPOCKET



100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Pas de création de compte Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !



- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez, quand vous le souhaitez !



N°1 en France Mettez en favoris votre lieu de résidence, le village de vos vacances, les communes de vos proches ...

app.panneaupocket.com

Internet et la fibre

Déploiement de la fibre sur la commune



Axione achève le déploiement de la tranche 3 zones entre Lanmozed et la rue de Pleumeur.

La commercialisation de cette tranche aura lieu dans 4 mois environ.

Le déploiement du reste de la commune se ferait sur 2023-2024.

Un coffret est installé devant chaque groupe de maisons.

Toutes les habitations sont raccordables. À ce jour, le centre-bourg n'est pas couvert.



■ **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)**

Un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale concernant les 57 communes de LTC est à l'étude depuis déjà 2 ans et devrait être acté et voté avant la fin de cette mandature en mars 2026.

Seront aussi étudiées les problématiques d'habitat, de mobilité et d'environnement.

À l'issue de cette étude, seront déterminées une aire urbaine et les réglementations s'y appliquant, notre commune littorale est bien sûr concernée.

À chacune de ces nombreuses réunions organisées par LTC nous sommes présents et suivons ce dossier aux lourdes conséquences à venir avec la plus grande attention.

Si nous ne pouvons anticiper les décisions à venir, nous constatons néanmoins que se dégage déjà un certain nombre de tendances que nous nous devons de vous communiquer.

Sont principalement concernés les propriétaires de terres aujourd'hui classées, sous réserve en zone constructible.

En la circonstance, n'ayons pas peur des mots, une véritable révolution est annoncée afin de préserver l'espace agricole et la gestion à venir de celui-ci, ainsi que les zones urbaines dans lesquelles seront autorisées des constructions sensiblement réduites. Cela aura pour conséquence que des terrains aujourd'hui encore peut-être constructibles ne qui ne le seront plus demain.

L'application de ce nouveau Plan Local d'Urbanisme occasionnera par conséquent de lourdes pertes financières à leurs propriétaires.

Pour Pleubian, il est estimé que 10 à 15 hectares classés en zone UC, 1Auc, 2Auc sont concernés.

Le maire, l'adjoint à l'urbanisme sont à votre disposition pour échanger sur cette question.

■ **Lotissement des Phares (16 lots)**

La totalité des maisons ont été construites ou en passe de l'être.

Nous avons donc pu engager les travaux :

de voirie pour : **78 549,00 € H.T.**

et d'éclairage public pour : **20 000,00 € H.T.**

Ceux-ci réalisés par l'entreprise EUROVIA ont été terminés en décembre dernier à la satisfaction des riverains



■ **Bilan des dossiers d'urbanisme au 1^{er} janvier 2023** ■

2022 aura été une année très riche en dossiers d'urbanisme.

Le bilan présenté ci-dessous démontre la charge de travail reçu dans le service urbanisme de la Mairie et principalement par Catherine qui a fait preuve de rigueur et de vigilance à ce poste sensible.

Le service instructeur de LTC est aussi à mettre en avant car les règles, lois ...ne cessent d'évoluer et doivent impérativement être appliquées.

PERMIS DE CONSTRUIRE

	2021	2022
Maisons individuelles	39	16
Extension d'existant ou véranda de + de 20 m ²	12	13
Garage de + de 20 m ² ou hangar, carpor, préau	16	4
Piscine		2
Serre de culture	1	
TOTAL.....	68	35

DECLARATIONS PREALABLES

	2021	2022
Réfection toit, création ou modification d'ouvertures	35	33
Abri de jardin, petits garages, préaux, terrasses carport	28	38
Clôture portail	22	10
Véranda — 20 m ²	4	
Extension maison — réhabilitation	9	
Panneaux photovoltaïques	3	13
Division de terrain	4	13
Serres agricoles — 20 m ²		2
TOTAL.....	105	109
	2021	2022
Certificats d'Urbanisme dont CU opérationnels	198	184
	36	39
TOTAL.....	234	223

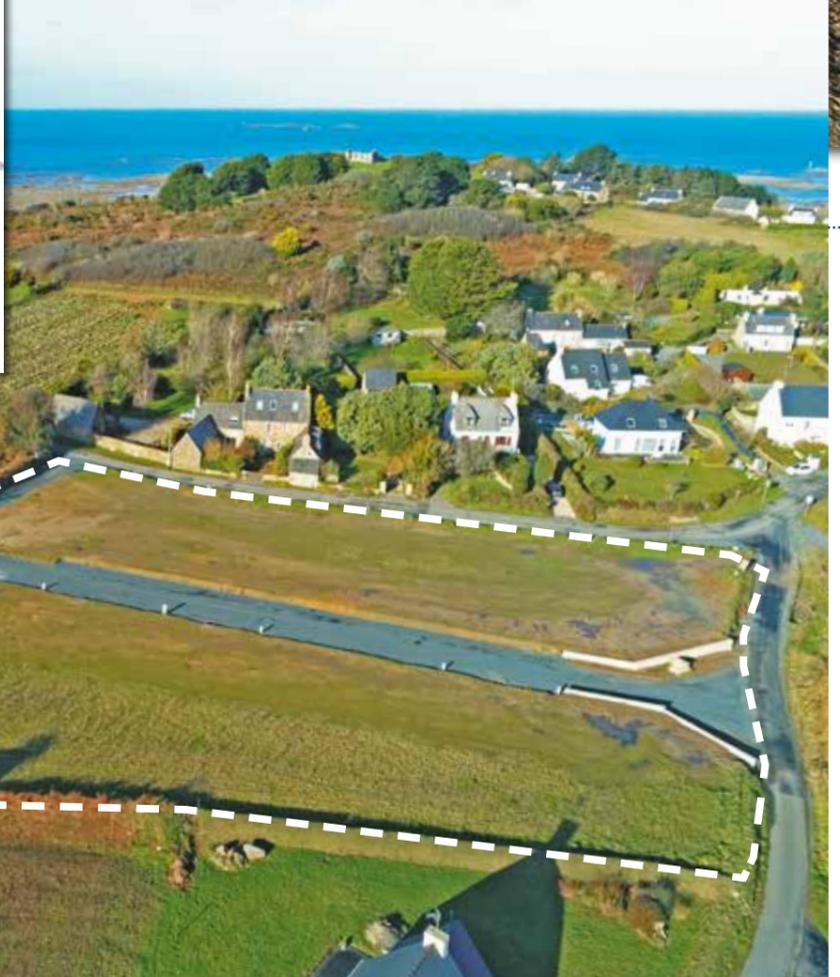


■ **Lotissement d'Ollone, rue de crec'h Maout**

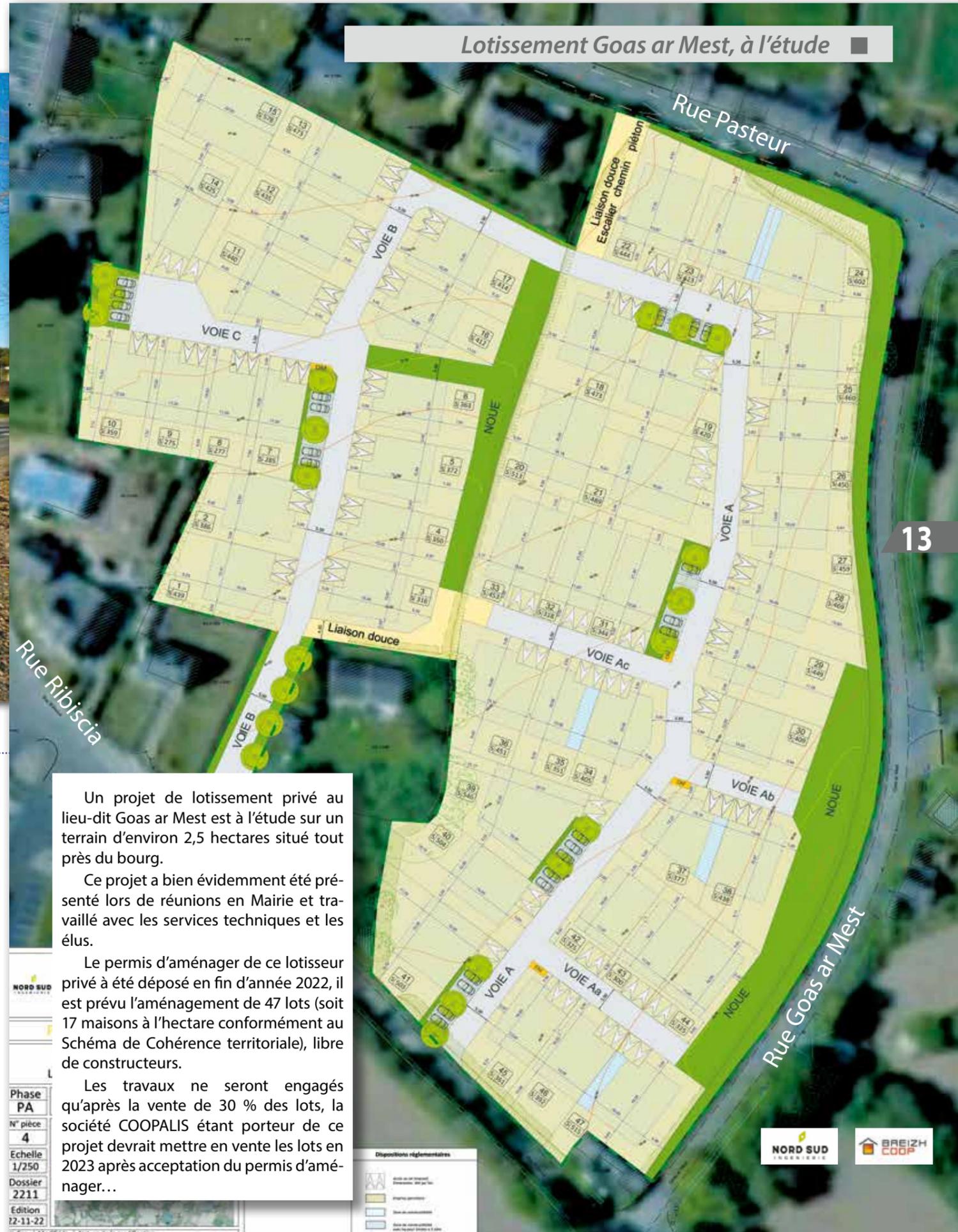
Les travaux de voirie (provisoire) et les réseaux ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de119 769,00 € H.T.. La réception ayant eu lieu fin novembre dernier, les compromis de vente étaient donc à la signature chez Maître Leuranguer en fin d'année dernière. Les propriétaires peuvent donc ensuite s'engager à déposer les permis de construire, acquérir les terrains et construire.

Espérons que l'augmentation du coût des matériaux et l'inflation ne dissuaderont pas ces porteurs de projet.

12



■ **Lotissement Goas ar Mest, à l'étude**



13

Un projet de lotissement privé au lieu-dit Goas ar Mest est à l'étude sur un terrain d'environ 2,5 hectares situé tout près du bourg.

Ce projet a bien évidemment été présenté lors de réunions en Mairie et travaillé avec les services techniques et les élus.

Le permis d'aménager de ce lotissement privé a été déposé en fin d'année 2022, il est prévu l'aménagement de 47 lots (soit 17 maisons à l'hectare conformément au Schéma de Cohérence territoriale), libre de constructeurs.

Les travaux ne seront engagés qu'après la vente de 30 % des lots, la société COOPALIS étant porteur de ce projet devrait mettre en vente les lots en 2023 après acceptation du permis d'aménager...

NORD SUD	
Phase	PA
N° pièce	4
Echelle	1/250
Dossier	2211
Edition	12-11-22

Dispositions réglementaires	
[Symbol]	Voie de circulation

■ Église : les tableaux à restaurer

Nous sommes toujours attentifs au patrimoine de notre commune, c'est pour cela que nous nous sommes intéressés à la restauration des tableaux de l'église Saint-Georges : un premier devis a été réalisé par une restauratrice de tableaux. Les trois œuvres n'étant pas classées, il n'y aura pas de subventions possibles de la part de la DRAC.

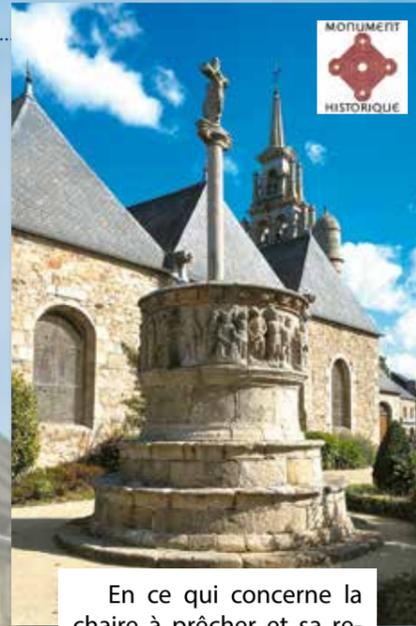
Le département pourra être sollicité, voire également des mécènes.

Pour les 3 œuvres, le coût estimé est le suivant :

- **Tableau Rosaire 1820** : 16 550 € H.T.
(situé derrière l'autel)
- **Baptême du fils 1826** : 16 550 € H.T.
(situé à droite de l'autel)
- **Descente de Croix 1822** : ... 18 580 € H.T.
cette toile est la plus abîmée, car lacérée à plusieurs endroits située à gauche en entrant dans l'église)

Un plan de financement sera nécessaire. Une rénovation pourrait être envisagée en étalant la dépense sur plusieurs années afin de maintenir le patrimoine culturel et religieux de la commune.

Un second devis doit nous être transmis par une autre restauratrice qui s'est rendu dernièrement sur place.



En ce qui concerne la chaire à prêcher et sa remise en état (joints et traitements), nous sommes toujours dans l'attente d'une proposition financière (subventions attendues à hauteur de 60 %).

Un aménagement dans l'espace mairie chaire à prêcher sera réalisé en début d'année par les employés municipaux : exposition de la cloche « Caroline » et la pose des pupitres réalisés par la société Jézéquel de Languieux.

Descente de Croix 1822



Baptême du Fils 1826



Tableau du Rosaire 1820



■ Escalier du Manoir du launay

Il n'a pas été facile de trouver une entreprise capable de reprendre cet escalier d'époque !

Néanmoins sa restauration a pu être réalisée, par l'entreprise Cruard de Mayenne (53) pour un coût de :

18 852,23 € H.T.

Ainsi terminé et sécurisé nous allons pouvoir lors du premier trimestre de 2023 organiser une journée porte ouverte, puis réfléchir, écouter vos suggestions, vos souhaits quant au devenir de ce magnifique bâtiment.



■ Mur d'enceinte de l'église Saint-Georges

Maçonnerie par les ateliers CASCI

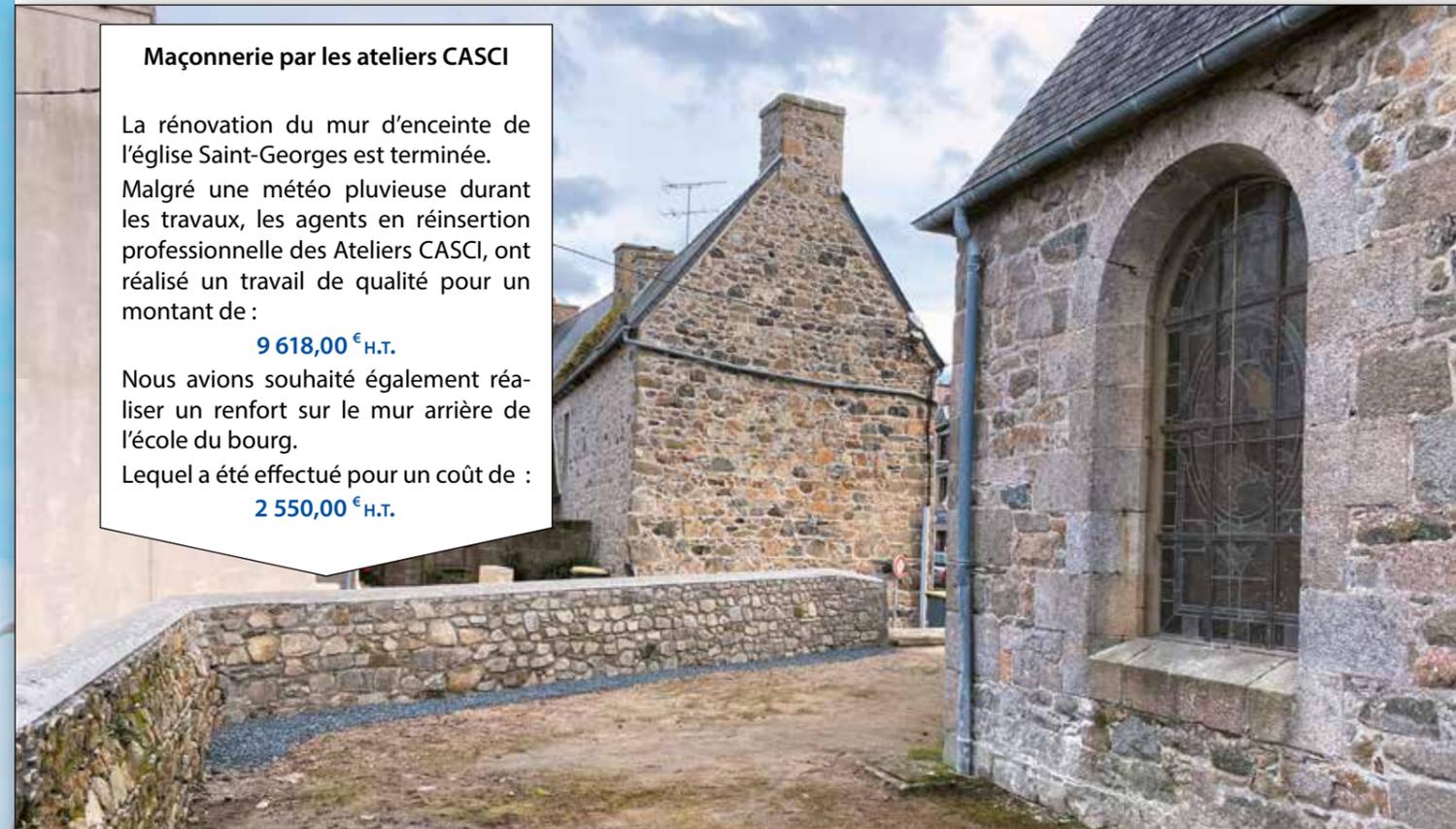
La rénovation du mur d'enceinte de l'église Saint-Georges est terminée. Malgré une météo pluvieuse durant les travaux, les agents en réinsertion professionnelle des Ateliers CASCI, ont réalisé un travail de qualité pour un montant de :

9 618,00 € H.T.

Nous avons souhaité également réaliser un renfort sur le mur arrière de l'école du bourg.

Lequel a été effectué pour un coût de :

2 550,00 € H.T.



■ **Des nouvelles de l'EHPAD**

Quatre départs en retraite ont eu lieu cette année



Yvon Arzul avec ses collègues

- Ont travaillé à l'EHPAD :
- **Isabelle Moreau**, de février 2002 à avril 2022 comme agent de nuit
 - **Nicole Le Moulec**, de juillet 2002 à juillet 2022 comme auxiliaire de vie
 - **Marie-Jo Berthou** de sept. 2012 à sept. 2022
 - **Yvon Arzul** d'octobre 1994 à février 2023

Nous les remercions pour leur engagement durant toutes ces années et leur souhaitons une excellente retraite.

– Yvon Arzul a été remplacé par Sylvain Deniau qui a pris ses fonctions le 1^{er} octobre dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le nouveau cuisinier : Sylvain Deniau



■ **Les Activités Physiques Adaptées : APA** ■

Les activités physiques adaptées regroupent l'ensemble des activités physiques et sportives, adaptées aux capacités de la personne.

Elles sont dispensées à des fins de prévention, de rééducation, de réadaptation, de réhabilitation.

Les activités physiques régulières à l'EHPAD visent à améliorer l'équilibre et à prévenir les chutes pour permettre aux résidents de préserver leur

autonomie et d'améliorer leurs capacités physiques et fonctionnelles.

L'enseignante en APA travaille sur la dimension biologique, psychologique et sociale

Ce métier reste encore peu connu.

C'est le rôle de Delphine, enseignante en activités physiques adaptées qui a commencé à la résidence le 27 octobre.



■ **Le dispositif Tovertafel**

Le dispositif Tovertafel a été installé à l'EHPAD.

L'objectif de cet outil de thérapie non médicamenteuse est d'améliorer la qualité de vie des personnes qui présentent des troubles cognitifs.

La Tovertafel se présente sous la forme d'une table rétro éclairée où sont projetés des jeux.

Les résidents prennent place autour et interagissent avec l'image.

Cette activité ludique est animée par une professionnelle formée.

Elle peut également être organisée pour les visiteurs (enfants, petits-enfants) qui désirent passer un moment agréable de jeu avec leur parent.



« Stimuler les personnes atteintes de troubles cognitifs, voici le pari de la Tovertafel, ou table magique ».

■ **Les projets**



Pour parer aux fortes chaleurs et limiter ainsi au maximum l'utilisation des climatiseurs, une demande de financement a été effectuée auprès des fonds Européens, pour des stores-bannes.

Coût : 19 925,00 €

■ **Travaux : «Le parcours santé»**



Le nouvel enrobé a été effectué et le parcours santé installé à l'arrière du bâtiment. La prochaine étape sera l'installation d'allées de boules, de bancs et d'un kiosque à l'avant.



■ **«Ensemble pour Noélie»** ■

Une kermesse avait été organisée au mois de juillet pour soutenir les parents de Noélie 2 ans atteinte d'une forme rare de cancer dont le papa est aide-soignant à l'EHPAD.

Cette journée avait été un succès et tous les bénéfices ont été remis par l'association aux parents de la petite fille le 3 décembre, jour du marché de Noël à la résidence.



École Saint-Georges

Madame Justine HOUSSAYE a été accueillie à la rentrée scolaire, elle enseigne aux enfants de CP/CE1. Madame Justine RIOU, nouvelle ATSEM a pris ses fonctions également à la rentrée.

Cette année, l'orientation scolaire est « la relation du corps avec la nature ».

« À pied ou à vélo, c'est la rando... au fil des mois les élèves découvriront le Code de la route, les règles de sécurité et les bienfaits de cette pratique. D'autres moyens de transport seront découverts (kayak pour les CE2/CM et poney pour les maternelles).

Du 10 au 14 octobre, les élèves de CE2/CM ont participé à un voyage scolaire à Paris pour une découverte de la capitale et ses environs : le Louvre, la Cité des sciences, la Philharmonie, la Tour Eiffel, la Seine, le Château de Versailles, et sont revenus des étoiles plein les yeux.

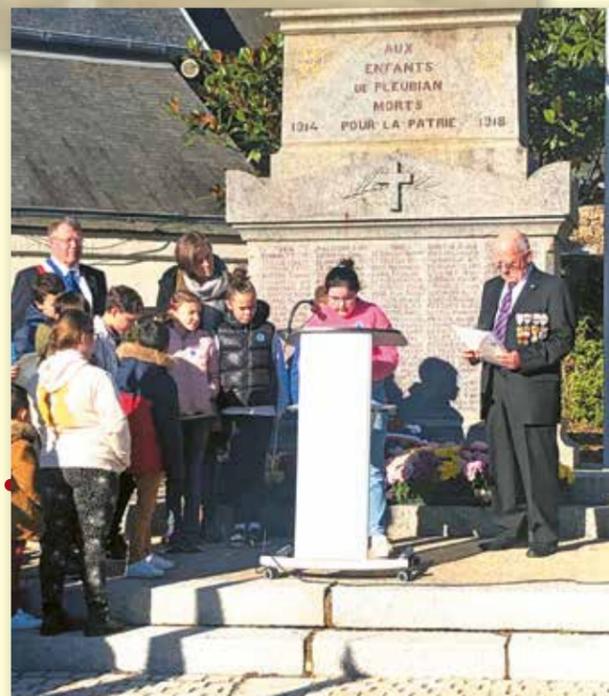
L'option anglais est proposée dès la maternelle. D'autres projets financés par l'APPEL seront proposés : cinéma, cours de danse, séjour au centre Forêt Bocage, accrobranche, visite du Château de la Roche Jagu.



École Saint-Georges à l'Abbaye de Beauport



École Saint-Georges au Musée du Louvre



École Saint-Georges : participation des élèves à la cérémonie du 11 novembre

Pour inscrire votre enfant à l'école Saint-Georges de Pleubian joindre la cheffe d'établissement au 02 96 22 91 04 ou écrire à eco22.st-georges@enseignement-catholique.bzh Nous vous proposerons un échange avec l'équipe éducative et une visite des locaux.

École Publique

Des projets sont prévus tout au long de l'année scolaire

- participation au cross du collège pour les CM
- l'intervention de Céline Lamour-Crochet à l'école dans le cadre du Salon du livre
- « école et cinéma » pour toutes les classes
- spectacle « jeu » pour les maternelles au Sillon
- sortie à Bothoa pour la classe de CP-CE
- spectacle « Sillon » pour les CE2-CM au Sillon
- visite au centre du son pour les maternelles
- intervention de Audrey, dumiste, pour les classes maternelle et CP-CE

- piscine pour les classes d'élémentaire
- classe de voile en juin pour les CE2-CM1-CM2
- et un beau projet musique se met en place entre Jean-Luc Thomas et David Hopkins, musiciens professionnels et les classes élémentaires

Les programmes suivis sont ceux du ministère de l'Éducation nationale, l'apprentissage de l'anglais est assuré dans toutes les classes par les enseignants.

Une visite, une question, un renseignement ?
N'hésitez pas à prendre rendez-vous. au
02 96 22 91 23 ou au 07 55 65 84 94

L'école de la Presqu'île accueille les enfants à partir de 2 ans.

Les cours ont lieu les :

lundis, mardis, jeudis, et vendredis
de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 16 h 15,

un accueil est assuré 10 minutes avant l'entrée en classe.

Elle dispose d'une garderie ouverte de :

7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 15 à 19 h.

Un restaurant scolaire assure les repas tous les midis

Les élèves sont répartis dans les 3 classes de la manière suivante :

- une classe maternelle qui accueille les enfants de la PS à la GS dont s'occupe Aude Baron aidée par Hélène Moulin, ATSEM,

- une classe de CP-CE1-CE2 avec Stéphanie Gratiet
- et une classe de CE2-CM1 — CM2 avec Jean-Pascal Martin.

Le projet d'école s'articule autour de deux axes principaux :

- l'environnement proche
- la lutte contre le harcèlement

Calendrier des vacances scolaires 2023

Vacances d'hiver :

du samedi 11 février
au lundi 27 février

Vacances de printemps

du samedi 15 avril
au mardi 2 mai

Pont de l'Ascension :

du mercredi 17 mai
au lundi 22 mai

Fin de l'année scolaire :

samedi 8 juillet 2023

Amicale laïque

L'Amicale Laïque organise des activités péri-scolaires ouvertes à l'ensemble des élèves de l'école : activités ludiques, lire et faire lire et basket sont ainsi proposés après l'école.

Par ailleurs, l'Amicale organise des actions en vue de récolter de l'argent afin de financer les sorties des élèves de l'école.

- Au programme cette année :**
- soirée Halloween en octobre
 - goûter de Noël en décembre
 - vente de viennoiseries et galettes en janvier
 - opération pizzas en mars
 - « presqu'île bondissante » en avril
 - kermesse le 25 juin

La MAM « Arc en Ciel »

La MAM « Arc en Ciel »

Située au sein de l'école publique, dans des locaux appartenant à la commune, la MAM accueille les enfants de familles pleubiannaises ou de communes de la presqu'île.

À l'heure actuelle, 12 enfants sont inscrits et fréquentent les locaux aménagés avec goût et sécurisés.

Une ambiance joyeuse règne dans la pièce de vie



Centre aéré

« À peine désertée par les écoliers, l'école publique de Pleubian s'est transformée pour l'été : l'accueil de loisirs (ALSH), géré par Lannion Trégor Communauté en partenariat avec l'association des PEP Brétil'Armor, a ouvert ses portes pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans, du 8 juillet au 19 août.

Un été 2022 très ensoleillé et riche en activités !

Pour concocter ce séjour estival, une équipe de 10 « anim's » s'est succédée tout au long de l'été.

La direction était assurée par Clarisse Pinel épaulée par Mathilde Ollivier, adjointe.

Au programme, des activités manuelles et sportives proposées chaque jour et le vendredi une journée à la plage.

À cela se sont rajoutées de nombreuses sorties et interventions, parmi lesquelles:

- un spectacle d'ouverture par l'artiste local Samuel Péron,
- une sortie à l'aquarium des curieux de nature à Belle-Isle-en-Terre,
- un atelier de découverte du tournage sur bois avec l'association « Les Copeaux d'abord »,
- une journée de fabrication de pain à l'ancienne avec l'association « Les mains dans la Pâte »,
- une journée au Château de la Roche-Jagu,
- une sortie à la Fête des Vieux Gréments à Paimpol
- et, pour finir l'été en beauté, le spectacle musical des Lutins du Voyage !

De plus, 2 mini camps ont permis à des enfants de partir en vacances pour 3 jours et 2 nuits, un mini-camp pour les 6-8 ans à la ferme pédagogique de Guerduel (Pont-Melvez) et le second pour les 8-12 ans à la base nature de Lannion.

Tout au long des vacances, autant d'occasions de découvrir de nouvelles activités et de tisser de nouvelles amitiés.

L'accueil de loisirs a connu une bonne fréquentation en juillet et en août, 111 enfants issus de 80 familles étaient inscrits.

(29 de Pleubian, 4 de Kerbors, 4 de Lanmodez, 34 de Pleumeur Gautier, 25 de Lézardrieux, 8 de Pleudaniel, 2 de Trédarzec, et 5 hors territoire !)

En attendant la réouverture de l'ALSH l'été prochain, les enfants sont accueillis durant les petites vacances scolaires (sauf Noël) à Pleudaniel, dans les locaux de l'école publique.

Contact de l'ALSH de Pleubian-Pleudaniel : enfancejeunesse.pleudaniel@lannion-tregor.com/06.84.32.21.89 ou 02.96.92.33.46

Pour les mercredis en période scolaire, un accueil de garderie est mis en place matin et soir, à la maison communautaire de Kerantour à Pleudaniel, avec une navette en car jusqu'à l'ALSH de MinihyTréguier pour y passer la journée.

Renseignements au 02 96 92 33 46 ou
enfancejeunesse.treguier@lannion-tregor.com



ALSH : Retour du mini-camp à la ferme pédagogique

ALSH : Fête des vieux gréments



Magie de Noël



Le 17 décembre dernier, la municipalité avait invité tous les enfants de la presqu'île pour un spectacle présenté par la compagnie LÉZ arts vivants» de Blandine Racine :

«Au pays de Noël.»

Grâce à la commune de Kerbors, nous avons obtenu la gratuité de la salle.

La magie de Noël a fonctionné, le spectacle a conduit petits et grands au cœur du pays de Noël !

Ça bouge à l'ASPP !

Le 14 Juillet dernier, et ce pour la 1^{re} fois, l'ASPP a eu l'honneur d'organiser le feu d'artifice de la commune. Le club a ainsi proposé pour l'événement un service de restauration, une buvette et un concert. Et ce fut un franc succès!

Le port de Port-Béni était bondé et tous les visiteurs étaient conquis! Vivement l'année prochaine!

L'ASPP a organisé, courant du mois d'Octobre, une opération Pizzas qui a également très bien fonctionné puisque 250 pizzas ont été

vendues par le club.

Au mois de Décembre, c'est le tournoi de Foot en salle qui anime le club, à la salle omnisports de Pleubian (28 Décembre).

Puis, ce sera le repas annuel du club qui sera organisé à la Salle du Sillon au mois de Février ou Mars.

Tout ceci est rendu possible grâce au dévouement sans relâche de tous les membres du Club (Membres du Bureau, joueurs, bénévoles et supporters) ainsi qu'à un soutien sans faille de la Muni-

cipalité de Pleubian avec qui nous travaillons main dans la main pour dynamiser toute la commune de Pleubian.

Le club est aujourd'hui très sain avec pas moins de 40 joueurs dans ses rangs, ce qui lui permet de figurer dans le haut de classement dans leurs championnats (D1 et D3) et de voir l'avenir sereinement.

N'hésitez pas à suivre la page Facebook du club afin de ne rien rater de la saison et son actualité !



<https://www.facebook.com/AsPleubianPleumeur>

Pique-nique à Port-Béni

Fête du Chien

Fête du chien : pour les 30 ans, 550 repas ont été servis !

Cette année un record a été battu avec plus de 3000 spectateurs qui se sont relayés toute la journée pour admirer les chiens de compagnie, les chiens d'attaque et d'agility ainsi que les 400 chiens de chasse venus de toute la Bretagne

• 35 médailles ont été attribuées aux chiens de compagnie.

Pour info à la mi-saison nous avons déjà prélevé 13 sangliers sur la commune où ils sont en forte augmentation. Le plus petit pesait 38 kg et plus gros 108 kg.



Solidarité Ukraine

Solidarité Ukraine de la Presqu'île : l'esprit de partage

Depuis le 6 mai 2022, notre presqu'île est devenue terre d'accueil pour sept familles ukrainiennes, dont 10 enfants et adolescents.

L'association, qui a pu en héberger quatre grâce à des logements généreusement mis à disposition, a également pris en charge une quinzaine d'adultes à travers ses cours d'initiation au français, sur les deux sites de Pleumeur-Gautier et de l'Armor.

Accompagner les personnes au quotidien, mais aussi leur permettre de « construire un bout de vie ici », pour reprendre l'expression d'une réfugiée : l'association s'adapte en permanence aux besoins exprimés. Certaines actions s'inscrivent désormais dans une organisation bien rodée (aide alimentaire, accès aux soins et à l'emploi, soutien dans les démarches administratives), mais il faut aussi, parfois, faire face à l'imprévu. L'association a ainsi aidé deux réfugiées à aller quelques jours à Kiev, l'une pour se rendre au chevet de son mari blessé au combat, l'autre pour se présenter à des examens universitaires.

Si trois familles ont choisi de rentrer au pays, plusieurs réfugiées ont travaillé (ou travaillent encore) sur la presqu'île et ont su tisser des liens avec la population. En Ukraine, elles étaient pharmaciennes, méde-

cins, conseillères de vente ; ici, elles travaillent comme aide à domicile, dans les serres ou en ostréiculture. « L'essentiel est d'avoir une activité pour se vider la tête », confie l'une d'elles.

Partager des moments de vie passe aussi par des instants de détente : pique-nique à Kermagen, visite au Zoo de Trégomeur, sans compter les deux moments forts organisés par l'Association pour faire connaître ses activités, une brocante solidaire en septembre et un marché de Noël fin novembre.

L'avenir de l'association est évidemment lié à celui des familles qu'elle accueille. Pas de perspectives sur le long terme donc, mais une philosophie : être à l'écoute et s'appuyer sur toutes les ressources locales. Le réconfort passe par le soutien (essentiel) de nos élus locaux, mais aussi par tous les gestes de générosité qui se sont multipliés ces sept derniers mois.

Solidarité Ukraine de la Presqu'île,
Siège : 2 rue des Anciens Combattants
22610 Pleubian.

Locaux : 21 rue de Laneros,
22610 L'Armor-Pleubian.

Braderie du 17 septembre



Marché de Noël le 26 et 27 novembre



Pique nique en juillet



Marche Afghane

En dehors de l'EHPAD, Delphine Logiou, également éducatrice sportive, propose des programmes personnalisés, de la marche afghane (gestion du stress et de l'essoufflement), de la gym douce en plein air à la belle saison et des randos adaptées.

Ces séances s'adressent à tous et peuvent entrer dans le cadre du « sport sur ordonnance » et donc être remboursées par certaines mutuelles.

Vous pouvez la contacter au :

07 55 64 64 68

ou par mail :

apastregorgoelo@gmail.com

et pour plus de renseignements allez sur le site :
<https://apastregorgoelo.wordpress.com>

Octobre Rose de la Municipalité



La façade de la mairie ainsi que six rubans géants se sont éclairés de rose dans la commune tous les soirs du mois d'octobre.

Ces illuminations ont été louées à « Illumine Breizh » par la municipalité 10 % ont été reversés à la ligue contre le cancer du sein.

Cette démarche a mobilisé plusieurs associations : l'ASPP, Les Randonneurs de la Presqu'île associés aux Randonneurs de Lézardrieux, Danserien Ledenez

(dances Bretonnes), les Sapeurs-Pompiers (organisation d'une tombola avec l'aide de commerçants locaux) et la boulangerie Marquez qui ont pu par leur action récolter une somme de 3 320 €.

Une coquette somme pour une première qui a été remise à la présidente de l'antenne de la ligue de Paimpol, Madame Nicole LAURENT le 5 novembre à la salle des fêtes en présence des présidents des associations.

Émue, Madame Nicole LAURENT a précisé que les dons récoltés sont utilisés dans les Côtes-d'Armor pour la recherche et un soutien financier aux familles.

Devant le succès de cette première, l'action sera reconduite en 2023 avec les associations déjà présentes en 2022 que nous remercions pour leurs générosité et implication.

Bienvenue à celles qui souhaitent se joindre à OCTOBRE 2023.

Esprit de Générosité



Octobre Rose des Pompiers

À l'occasion d'OCTOBRE ROSE, le CIS de Pleubian a ouvert ses portes le 22 octobre 2022.

Les Sapeurs Pompiers de Pleubian se sont associés à cette cause importante pour toutes celles et ceux qui sont touchés de loin ou de près par le cancer du sein.

Ce fut une après-midi festive avec visite de la caserne et des véhicules, démonstrations des gestes qui sauvent, démonstration d'une voiture en feu (sans feu réel), différents stands pour les enfants (maquillages, dessin, photos, casse-boîtes) et entièrement gratuit pour les enfants, une petite restauration

avec café, thé, chocolat, crêpes, gâteaux et meringues maison.

L'après-midi a été clôturé par une tombola. Les lots ont été intégralement offerts par les artisans et les commerçants de Pleubian et des alentours que nous remercions vivement.

Merci aussi au chef de Centre, à tous les Sapeurs Pompiers, à leurs familles, aux Jeunes Sapeurs Pompiers qui ont aidé à l'élaboration de cette journée et à son bon déroulement.

Le bilan fait, nous avons pu établir un chèque de 1240€ à la ligue contre le cancer.

Nous vous remercions, vous tous qui avez fait le succès de cette opération, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Sapeurs Pompiers :

**Anne Marie,
Noémie,
Amélie et
Capucine**

«Juste pour le Plaisir»

La retraite symbolise le temps et la liberté où l'on choisit ce que l'on a envie de faire et quand on veut le faire, d'où le nom de cette nouvelle association :

« Juste pour le plaisir »

Quinquagénaires, sexagénaires ou plus âgés vous serez tous les bienvenus, pour passer un bon moment, une fois par mois lors d'un thé dansant, un repas à thème ou un spectacle.

Vous participerez aux animations de ce nouveau club Pleubiennais en qualité ou pas de membres originaires de la commune ou de celles avoisinantes.

Buts de l'Association «Juste pour le Plaisir» :

Vous faire plaisir sera le seul objectif de nos actions avec :

l'organisation de :

- des thés dansants avec ambiance guinguette par des musiciens accordéonistes et chanteurs,
- des repas à thèmes comme : repas traditionnels de pays régionaux ou exotiques
Repas dans le noir pour mieux comprendre la cité,
- des spectacles de cabarets avec des imitateurs

Comment participer à ces animations :

En devenant MEMBRE de L'ASSOCIATION par l'acquisition d'une CARTE d'ADHÉSION

AVANTAGES :-Tous les porteurs d'une carte de membre bénéficieront

- d'une réduction sur le prix des repas, spectacles, sorties ou voyages proposés par l'Association.
- seront prioritaires pour les repas, spectacles nécessitant une réservation car le nombre de personnes y sera limité

Prix de la carte de membre 20 € pour l'année, vite remboursée grâce aux réductions qu'elle permet d'obtenir !

Après la vente de cartes réalisée le 20 janvier dernier, et notre premier thé dansant avec Roger animateur synthétiseur, bien connu en Côtes d'Armor, qui nous a fait danser de 14 h à 18 h, accompagné d'un bon goûter offert.

Programme des animations organisées par «Juste pour le Plaisir»

Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de l'Association

- Les Thés dansants avec goûter : 5 € pour les Membres 7 € pour les non adhérents
- Les Repas dansants avec animateur et chanteur : 15 € pour les Membres 18 € pour les non adhérents

Vendredi 20 Janvier :

Vente des cartes « Membre » Thé dansant animé par Roger

Vendredi 24 Février :

Thé dansant animé par une chanteuse

Samedi 25 Mars :

Paella Géante : inscription obligatoire

-> Repas costumé pour ceux qui le veulent

-> 1^{er} Prix du le plus beau costume

Vendredi 28 Avril :

Thé dansant animé par un accordéoniste

Vendredi 26 Mai :

Thé dansant ambiance « Guinguette » animé par une chanteuse

Vendredi 23 Juin :

Thé dansant animé par Roger

Vendredi 21 Juillet :

Repas Breton : Galettes saucisses et crêpes sucrées

--> avec un groupe de sonneurs et de danseurs bretons

Vendredi 18 Août :

Repas Breton : Galettes saucisses et crêpes sucrées

--> avec un groupe de sonneurs et de danseurs bretons



1^{ère} animation et premiers pas de danse de l'association «Pour le Plaisir» le 20 janvier dernier.

« Hier est derrière, demain est un mystère et aujourd'hui est un cadeau, c'est pourquoi on l'appelle le présent »

Pour tout renseignement adhésion ou inscription aux animations contactez le 06 69 65 20 16 ou 06 33 89 80 60

Les bains de fin d'année

Pour la 14^{ème} année consécutive, à l'exception des années CoVid «les Givrées de l'Armor», organisaient leur traditionnel bain de fin d'année au Sillon Noir. Dans une bonne ambiance générale de nombreux participants se sont jetés à l'eau, dont les Brave-eau de Kermagen, ce qui a représenté un sympathique groupe de plus de 50 baigneuses et baigneurs dans la joie et la bonne humeur devant un public conséquent.

En raison des conditions climatiques, pour sécuriser ce bain rafraichissant, des bénévoles de la SNSM entouraient les nageurs le tout accompagné d'une musique bretonne interprétée par quelques musiciens du groupe de LÉZARDRIEUX, Sonerien an Trev. Pour clore cette joyeuse animation, tous étaient conviés autour d'un vin chaud et de quelques dégustations.

Le tronc au profit de la SNSM et des musiciens pour leur sympathique participation a rapporté 210 € soit : 140 € pour les Sauveteurs et 70€ pour les Sonerien an Trev.

Les Givrées de l'Armor remercient bien sincèrement tous les participants à cette animation.



Le Sillon Noir, 30 décembre bain des Givrées de l'Armor avec la participation des Brave-eau de Kermagen



Kermagen, 26 décembre bain des Brave-eau avec la participation des Givrées de l'Armor suivi d'un cidre chaud accompagné de quelques gourmandises

L'appel de la mer,

Nous avons reçu son appel, qui nous donne rendez-vous chaque jour. Se faisant complice de la lune, elle choisit l'heure à laquelle nous répondons « présent » Car elle nous entoure de sa douceur Et nous masse pour notre bonheur. Si d'aventure elle nous bouscule et nous projette, c'est qu'elle est furie ! Mieux vaut alors s'éclipser et venir le lendemain après qu'elle se soit apaisée pour retrouver les sensations de plénitude qu'elle sait si bien nous offrir.

Jean-Pierre Fournier



Les Brave l'eau face à la vague !

Musée B17

Ces visiteurs se composent principalement de touristes de toutes nationalités de passage dans notre presqu'île. D'autre part, le drapeau de notre association a été présenté pour toutes les commémorations de l'ancienne communauté de communes :

Le drapeau Américain était présent à Pleubian et Kerbors le 29 mai pour le crash des deux B17 américains. Le 8 mai, armistice guerre 39/45 Le 6 juin, au cimetière de l'Armor en souvenir de nos trois amis du commando KIEFFER. MEUDAL, QUNTRIC ET GUILLOU. Le 14 août à Tréguier, puis le 15 août à Lézardrieux. Le 11 novembre, armistice de la grande guerre.

Notre mission du devoir de mémoire a été honorée selon notre statut.

Pour récompenser nos fidèles adhérents, un repas a été partagé au restaurant de la place du bourg. Une photo de notre équipe en pleine décontraction.



Notre musée a été fermé pendant 2 années de COVID et a rouvert pour la période estivale du 15 juin au 30 septembre 2022.

Nos cinq guides ont observé une permanence assidue de 105 jours, soit 525 heures au profit de nos 1540 visiteurs.

École des filles de l'Armor

Bien que plus utilisé, le grand bâtiment de l'école des filles à l'Armor, doit être entretenu.

Nous avons fait appel à une entreprise pour reprendre le chéneau salle de motricité car avaient été constatées des infiltrations d'eau.

Ces travaux ont été réalisés en septembre par l'établissement SMAC de Plérin dont le montant d'intervention s'élève à :

1 850,00 € H.T.



Restaurant scolaire

Le remplacement de la verrière au-dessus du couloir de distribution sanitaire et salles de restauration à été réalisé par l'entreprise Motreff à la Toussaint pour un coût de :

30 000,00 € H.T.

Une intervention de l'entreprise SMAC pour l'étanchéité du toit a été également nécessaire suite aux travaux sur la verrière.

Un bilan énergétique de ce bâtiment datant du début des années 90 a été réalisé par les services de LTC.

Ce bâtiment est très énergivore !

Nous allons, de ce fait, devoir programmer des travaux étalés sur les années à venir le concernant, principalement l'isolation des murs et de la toiture ainsi que la programmation du changement des huisseries.



La verrière du restaurant scolaire

Salle omnisports

Une solution concernant le sol sportif un peu glissant est à l'étude.

Reprises de patches d'étanchéité pour régler les problèmes d'infiltrations en septembre

Par l'entreprise SMAC de Plérin :

2 750,00 € H.T.

À noter que cet automne nous avons constaté encore une ou deux fuites qui seront dès que possible colmatées.



En cours et à finaliser

Sanitaires de Pors Rand, Kermagen et Port béni

Programmé depuis plusieurs mois, l'extension des sanitaires, de Pors rand a été réalisée en juin dernier.

Pors rand est un lieu très fréquenté de départ important pour la visite de la réserve naturelle du Sillon du Talbert.

Ce bâtiment comporte aujourd'hui 3 toilettes, dont un PMR, 2 urinoirs et deux lavabos.

Comme à Pors rand, à Kermagen et à Port béni c'est le bardage qui a été remplacé, un «relooking» discret dans notre paysage.



Toilettes de Port Béni en cours de restauration



Toilettes de Kermagen



Toilettes de Pors rand

Salle des Associations à l'Armor



Les toilettes de l'école des garçons de l'Armor étaient d'époque... dans la cour de récréation !

Ce lieu que nous avons dédié au monde associatif (atelier créatif, association plaisanciers, réunions associations patriotiques, association madeleine, association Ukraine)

est très vivant et apprécié par ses utilisateurs réguliers.

Nous avons souhaité le rendre plus agréable et plus pratique en créant au fond de chaque couloir un espace toilette et point d'eau qui n'existait pas à l'intérieur du bâtiment.

L'ensemble de ces travaux (600 h environ) a été réalisé par l'équipe bâtiments des services techniques Hervé, Fabrice et Erwann que nous remercions pour la qualité du travail effectué

■ **VRD33 - Route de Pleumeur**



28

Les travaux de ce lourd et long chantier sont terminés depuis plusieurs mois

Ils ont été réalisés par l'entreprise ATP de Paimpol avec pour bureau d'études le service VRD de LTC.

Le montant total de cet investissement routier s'élève à : **480 000,00 € H.T.**

duquel il nous faut déduire : le nouvel enrobé, pris en charge par le Département .. **55 000,00 € H.T.**

et le montant reçu des amendes de police **9 800,00 €**

Solde Communal : **415 200,00 € H.T.**

- Par ces travaux conséquents, nous :
- valorisons le patrimoine immobilier de nos riverains,
 - améliorons sensiblement la sécurité de cette entrée de bourg la plus fréquentée de la commune (radar, chicane, plateau surélevé, zone 30, trottoirs)
- et,
- aménageons notre environnement, à ce jour, nous semble-t-il, à la satisfaction de tous.

Restera à régler la problématique de l'accès rue de Prat Meur, avec la réhabilitation du puits et son recul.

**Programme de Voirie 2022
Bilan définitif**

Les travaux ont été pour des raisons techniques réalisés en deux temps :

le premier avant l'été le second à l'automne. Le programme établi en début d'année 2022 n'a pu être réalisé en totalité du fait de l'augmentation des coûts dus à l'envolée des prix de l'énergie (plus 20 % soit 22 000 €). Les voies prévues en 2022 sont donc reportées en 2023.

Pour 2023 il nous faudra compte tenu de ces évolutions financières réduire la « voilure ».

Secteur géographique	Coût
Parking des Chardons bleus	13 475,00 € H.T.
Cheminement EHPAD	13 419,00 € H.T.
Kervégan (accès Guyomard)	5 806,25 € H.T.
Pen Crec'h (Pellazo)	4 963,75 € H.T.
Trévéon	7 162,50 € H.T.
Accès Poul Pic (Ty Coz)	5 193,50 € H.T.
Rhun	26 226,10 € H.T.
Chemin de Pont-Houérou	13 131,40 € H.T.
Stade de football	1 915,15 € H.T.
TOTAL :	91 292,65 € H.T.

■ **Travaux en cours et à finaliser** ■

Riverains et automobilistes l'ont constaté : de nombreux travaux sont en cours sur notre territoire communal.

Ces travaux concernent essentiellement le remplacement de canalisations d'eau potable et de réhabilitations d'eaux usées qu'il était nécessaire de réaliser du fait de l'état de ces réseaux anciens pour la plupart âgés de 40-50 ans.

Voies concernées

- rue de Lano Bras,
- rue de Saint-Jean,
- rue de Mer Melen,
- rue de Prat Louch
- rue de Sillon de Talbert
- chemin du Sillon noir,
- rue des Goémoniers
- rue de Laneros

Ces routes feront l'objet d'une réhabilitation par les entreprises concernées.

La commune ensuite y programmera un nouvel enrobé en priorité rue du Sillon de Talbert du fait de sa fréquentation.

La rue de Laneros quant à elle sera transférée du réseau départemental vers le réseau communal, le Département s'étant engagé à refaire l'enrobé, et ce avant l'été 2023.



Rue de Mer Melen



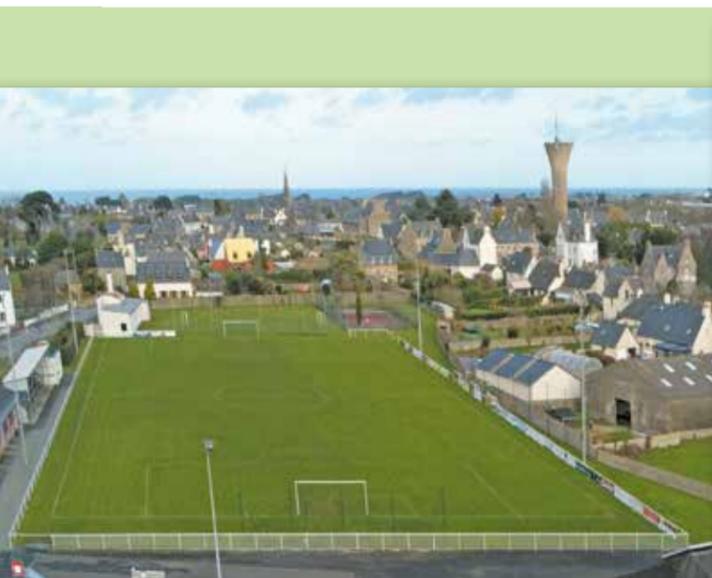
Place de Laneros



Rue du Sillon de Talbert : au vu des « cicatrices », l'enrobé sera le bienvenu !

29

■ Terrain de football : aménagements



Les travaux au stade de foot :

Plusieurs travaux ont été réalisés au niveau du stade de foot :

- Achat d'un filet de but : **98,96 € H.T.**
 - Fourniture de peinture pour le foyer du stade : travaux réalisés par les bénévoles de l'ASPP.
 - Achat d'un but mobile : **1 660,00 € H.T.**
 - Création d'une place PMR extérieure : **1 915,00 € H.T.**
 - Achat d'un pare-ballon derrière le but du terrain d'honneur : **1 728,00 € H.T.**
 - Pose du pare-ballon par les services techniques (main-d'œuvre+ béton) : **1 100,00 € H.T.**
 - Décompactage et regarnissage mécanique du terrain d'honneur et entraînement : **2 750,26 € H.T.**
- Total : 9 252,22 € H.T.**

Par ces travaux nous permettons à nos sportifs de pratiquer dans de meilleures conditions leur sport favori.

■ Histoire (courte) de PLEUBIAN

qui signifie littéralement « PETITE PAROISSE »
soit étymologiquement : « PLUE » ou « PLOU », paroisse et « BIAN », petit.



Des femmes de Pleubian, un temps où chacune avait sa coiffe et où tous aimaient se faire photographier.

PLEUBIAN est une ancienne paroisse primitive qui englobait jadis le territoire actuel de PLEUBIAN ainsi que ceux de KERBORS et de LANMODEZ.

C'est sur le territoire de PLEUBIAN, au Port-Béni (VI^e siècle), qu'aurait, selon sa II^e Vie latine, débarqué au VII^e siècle, venant d'Irlande, Saint Maudez pour s'installer au lieu-dit Lesheluan.

La paroisse de Pleubihan ou Plubihan est citée dès 1034 dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Georges de RENNES.

Ce territoire fut donné à l'abbaye de Saint-Georges (Ille et Vilaine) par Alain, duc de Bretagne, et son frère Eon.

Cette abbaye était dirigée alors par leur sœur Adèle. Elle était, sous l'Ancien Régime, un prieuré-cure de cette abbaye, comme l'indiquent encore les toponymes

Ar-Prioli, le prieuré, Convenanty-an-Brioles, Pont-Saint-Georges.

Vers 1060, Pleubian est administrée par un prévôt féodal nommé Gautier.

La paroisse était alors partagée en sept « trev » dont Trézel, Trévion et Treffemel (aujourd'hui Ty-Femel). Les lieux-dits Le Clandry et Tachen-an-Corderie conservent le souvenir probable d'une léproserie établie par l'abbaye Saint-Georges.

L'ancienne paroisse de PLEUBIAN, qui avait pour trêve KERBORS, faisait partie de l'évêché de TREGUIER et avait LANNION pour subdélégation et pour ressort.

La cure était présentée par l'abbesse de Saint-Georges de RENNES (Pleubihan) par lettres épiscopales du 23 juin 1605.

Kerbors est réunie à PLEUBIAN le 21 mars 1791, puis séparée à nouveau le 17 mai 1856 (par décret du 25 février 1856).

Le 24 octobre 1930, la paroisse de l'ARMOR est créée, en même temps qu'elle se détache de celle de PLEUBIAN.

On rencontre les appellations suivantes : Plubihan (en 1034-1040), Parva plebs (entre 1040 et 1066), Plubihan (vers 1040, en 1156 - 1169), Plebihen (en 1068-1077), Plobihan (en 1202), Parva Plebs (en 1330, en 1371), Ploebihan (en 1469).

Vous retrouverez toutes cette documentation sur le site de la Mairie à l'adresse suivante : <http://www.mairie-pleubian.fr/son-histoire.html>

■ Les prix flambent, raisonnons notre consommation

On nous promet des augmentations d'électricité de 200 à 300 %, le gaz peut-être dans les mêmes proportions.

Les carburants ont déjà subi des hausses conséquentes, **il nous faut donc réduire nos consommations.**

Si déjà depuis une dizaine d'années nous avons pris des mesures adaptées, à l'évidence, il nous faut passer à la vitesse supérieure.

Le conseil municipal a donc décidé les mesures suivantes :

• Éclairage public :

Aujourd'hui 737 points lumineux pour un coût annuel de **21 000,00 €**

• Nouveaux horaires

- Le matin : de 6 h 30 au lever du soleil sauf samedi et dimanche 7 h 30
- Le soir : du coucher du soleil à 21 h.

Au tarif de 2022, économie de ... **470 heures soit une moins value de - 8 500,00 €**

• Température bâtiments communaux

Suivant recommandations de l'État 19° sauf EHPAD

• Salle de sport

Réduction suivante utilisations et paramétrages adaptés.

• Associations

Nos salles sont mises à disposition gratuitement, nous comptons sur la responsabilité de tous pour éviter le gaspillage.



■ Crise énergétique

Nous subissons une grave crise qui va à l'avenir fortement impacter notre mode de vie.

Sont concernés nos populations, nos collectivités, nos entreprises, nos commerçants et agriculteurs.

Inquiète de cette situation, la municipalité a décidé d'organiser lundi 16 janvier dernier une réunion publique ouverte à tous afin de mieux évaluer et connaître la problématique subie par tous.

Au fil des échanges, chacun ayant pu s'exprimer ouvertement, nous avons dressé plusieurs bilans inquiétants :

- nos boulangers utilisant des fours au fioul sévèrement impactés par l'augmentation des coûts mais ne pouvant prétendre à aucune aide,

- nos commerces voyant le prix de l'électricité doubler et repoussant les investissements à venir,

- nos magasins alimentaires constatant la flambée des prix, la baisse du prix du « panier moyen » et la perte de clients,

- nos serristes et agriculteurs inquiets pour l'avenir, nombreux à se poser la question de l'intérêt à rester ouverts toute l'année, et bien sûr des projets d'investissements mis en sommeil du fait de la conjoncture.

Sans faire de catastrophisme, à l'évidence, ce début d'année 2023

interpelle et sans une aide de l'État nous risquons de voir ces services à la population, de proximité, fermer ou peut-être même disparaître.

Ce serait très problématique pour nos populations et l'attractivité de nos collectivités principalement rurales.

Voilà pourquoi il nous faut rester unis et solidaires face à cette crise et privilégier nos commerces de proximité.

Suite à cette réunion ont été informés nos parlementaires, la sous-préfecture.



■ **Maison du Sillon**



La Maison du Sillon en travaux...

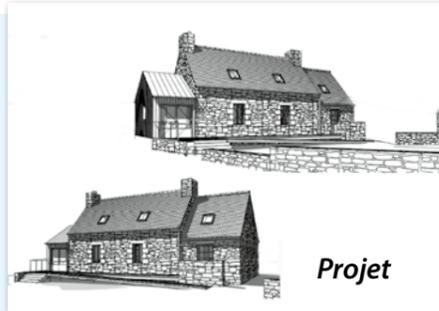
Le déménagement de l'activité de la maison du sillon au bar du sillon c'est fait en septembre.

Les agents devraient y rester jusqu'à début Avril, date de la fin des travaux de la maison du littoral.

Dans un premier temps un désamiantage avec la démolition de l'appentis situé au Nord a été réalisé.

L'objectif est d'ouvrir cette maison vers le sillon afin qu'elle ait une meilleure visibilité de la part des visiteurs, avec un aménagement pour les agents à l'étage jusqu'à ce jour inutilisé.

Il s'agit là d'un chantier financé par le conservatoire du littoral, propriétaire du bâtiment, qui a bénéficié du plan de relance de l'État à hauteur de 400 000€.



Projet

■ **La Brèche du Sillon de Talbert**

Alors qu'elle n'avait qu'une largeur de 10 mètres, elle atteint aujourd'hui 80 mètres.

Soucieux des habitations (environ 200) se situant à l'Est du Sillon, la commune a commandé une étude concernant les risques à venir, financée par la commune, le Conservatoire du Littoral et LTC pour un coût total de 21 000 €.

En novembre dernier, en réunion publique à la salle du Sillon, Pierre Stéphan chercheur au CNRS et géomorphologue, spécialiste des flèches littorales, a présenté le résultat de cette étude basée sur de complexes modélisations mathématiques et scientifiques.

L'étude écarte toute catastrophe : plus la brèche est grande, moins la presqu'île de Laneros subit des risques de submersion, aussi bien en hauteur de vagues que pour la surélévation des eaux.

Le tout lié à une complexe question de mécanique des fluides et du phénomène des marées en manche, Pierre Stéphan a toutefois concédé que ce résultat a, dans un premier temps surpris l'équipe de chercheurs, ainsi que nous élus.

Il s'agit là d'une étude d'incidence, l'étude ne tient pas compte de l'élévation du niveau des océans, entre 40 et 80 cm revus en 2100 au pire des cas.

Nous avons sur la commune un temps suffisant pour décider ce que l'on doit faire du fait du réchauffement climatique et des zones qui seront rendues à la mer.

Le Sillon reste la langue de galets et sable la plus suivie au monde : capteurs et mesures sont réalisées tout au long de l'année par l'équipe de chercheurs.



■ **Le Sillon de Talbert : réunion d'information du 22/11**

La situation en 2001

La situation en 2001



Sillon de Talbert
Quels risques d'érosion côtière et de submersion marine ?
Pierre Stéphan
Chargé de recherche au CNRS
pierre.stephan@univ-brest.fr

Pierre Stéphan, présentant son étude

Le Sillon de Talbert une langue de galets la plus observée au monde ?



Une présentation qui a intéressé un public nombreux.



Avec et pour Pleubian



Monique LE PARLOUËR



Eugène LE BRIAND



Annelise LE MORVAN



Sébastien MOREAU

La crise sanitaire étant derrière nous (espérons qu'elle le soit définitivement), nous devons faire face à une crise économique mondiale d'importance. Le conseil municipal a décidé, lors de sa dernière séance, d'une série de mesures visant à économiser cette énergie qui grève aujourd'hui les budgets de nos communes et de nos commerçants. Nous sommes heureux de constater que notre action tant décriée par la majorité pendant deux ans (photos d'éclairages nocturnes sur la commune), soit aujourd'hui prise en compte.

Au cours de l'année 2022, la municipalité a décidé de la réfection de la toiture au manoir du Launay, permettant ainsi de le mettre hors d'eau et d'éviter un inexorable écroulement des murs. Nous avons bénéficié à cet effet, d'une subvention du département, malheureusement, faute de destination du bâtiment la subvention de l'état nous a été refusée. En 1996 déjà, Monsieur Loïc MAHÉ, nouveau maire de Pleubian sollicitait les habitants de la commune afin de trouver une affectation à cet édifice (cf : bulletin municipal N°3 de 1996).

Un autre grand projet a tenu bonne place lors de la cérémonie des vœux, comme tout au long de l'année : L'espace bien-être du sillon. Loïc MAHE en fait la promotion à chaque occasion qui se présente. Si nous ne sommes pas opposés à la réalisation de «grands projets», nous souhaiterions néanmoins que toutes les études nécessaires soient réalisées en amont. La municipalité a d'ores et déjà engagé plus de 100 000 euros pour obtenir de simples esquisses. Un chiffre de 3.550.000 € HT à a été annoncé en conseil municipal sans autres précisions. Comment sera financé le projet (l'équipe municipale espère attirer des investisseurs privés), ce centre sera-t-il géré par la commune ou une société privée ? Avant de se lancer dans un projet d'une telle envergure, l'établissement d'un business plan s'impose. Nous réclamons, à minima, une étude financière préalable.

Dans un tract de campagne électorale, Monsieur le maire s'interrogeait sur notre capacité à siéger au sein du conseil communautaire : «Qui alors ? Inévitablement un candidat jamais encore élu sans expérience, sans réseau... Saura t'il devant 57 maires, 87 conseillers communautaires convaincre l'assemblée de la pertinence d'un projet d'espace bien être à Pleubian (4 millions d'euros) ?».

C'est certainement ces grandes compétences, cette grande expérience et tous ces réseaux qui ont conduit au fiasco de la réforme du PLU et du PLUIh de Pleubian.

Le conseil municipal s'est réuni cinq fois en 2022 dont le budget, en présence d'administrés de plus en plus nombreux. Nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont publiques et donc accessibles à tous. Les séances se tiennent maintenant à la salle des fêtes, en fin d'après-midi.

Les dates et horaires des séances sont disponibles sur les tableaux d'affichage de la mairie, sur le site internet ainsi que sur le compte facebook de la commune et sont annoncées dans la presse locale. Venez nombreux afin de vous tenir informés.

Au cours de cette année 2023, nous aurons de nouveau de nombreux sujets à traiter, l'espace bien-être bien entendu mais également l'épineux sujet du retrait du trait de côte et ce malgré les propos rassurants des scientifiques concernant la brèche du sillon de Talbert. Il nous faudra également porter une attention particulière à la qualité des eaux de baignade à Pors-Rand ou chaque été nous avons une qualité d'eau moyenne voir mauvaise. Nous n'oublions pas nos associations, de plus en plus nombreuses à animer la commune, nos agriculteurs et commerçants confrontés aux tarifs de l'énergie.

En ce début d'année 2023, nous vous souhaitons une excellente année pour vous et vos familles : joie bonheur et santé.



Pour informations

Manoir du Launay

Depuis ce début de mandat l'opposition reste égale à elle-même, procédurière (voir par ailleurs), agressive et tricheuse, elle déclare qu'au Manoir du Launay, rien n'a été réalisé depuis 1996!

Il suffit pourtant de s'y rendre pour voir que ce beau bâtiment restauré, affecté principalement à la vie associative a bien trouvé ces destinations :

bibliothèque, salle de danse, de réunions, musée, réception...

Reste maintenant à affecter les 300 m² du bâtiment principal que nous avons sauvé de l'effondrement... Nous attendons toujours les propositions de M^{me} LE PARLOUER et consorts... critiquer oui, proposer c'est mieux.

Espace Bien Être Marin

Ce dossier est complexe, technique, juridique, nous y travaillons et procédons par étape.

La première : obtenir le permis de construire bientôt en cours d'instruction...

Bien évidemment, déjà, nous avons anticipé les étapes à venir et nous vous les communiquerons en totale transparence dès le permis obtenu.

Question finances : pas d'inquiétude cette étude est subventionnée à 100 % jusqu'à 160 000 € dans le cadre du contrat de territoire départemental 2014/2020.

Plan Local d'Urbanisme

Il n'est pas encore voté (sans doute en 2026) et déjà pour l'opposition un « fiasco » ? Curieux!

Précisons néanmoins, comme le sait tout conseiller municipal informé, que le PLU est dicté et imposé par les services de l'État suite aux votes de nos parlementaires et que le maire quel qu'il soit n'a guère le pouvoir de changer la loi et ne peut sur ces dossiers qu'intervenir à la marge.

Le trait de côte

L'opposition soudainement se déclare avoir en la matière des compétences que l'on n'imaginait pas et conteste les résultats de l'étude réalisée par des scientifiques de niveau international.

Dossiers à suivre...

■ Procédures

Tribunal administratif de Rennes

République Française
au nom du peuple français

Audience du 15/12/2022
décision du 12/01/2023



Audience du 15 décembre 2022 - décision du 12 janvier 2023

Monsieur LE BRIAND Eugène, conseiller municipal d'opposition sur la liste de M^{me} LE PARLOUER Monique a déposé plainte contre le Maire au motif qu'au conseil municipal du 22/10/2020, ce dernier, suite à une plainte d'employés municipaux l'avait invité à « **ne plus faire de photos du personnel communal au travail car ceci est contraire à la réglementation** ».

M. Eugène LE BRIAND contestait cette affirmation, qu'il jugeait « **diffamatoire** » et demandait **le retrait de cette motion au procès-verbal du conseil, et au Maire de lui présenter des excuses publiques !**

M. Eugène LE BRIAND accusait par ailleurs le Maire de produire pour sa défense de « **faux témoignages avec production de faux et usage de faux, de le décrédibiliser, le dénigrer par d'incessantes attaques, de salir son image de conseiller municipal, de le diffamer** », qu'il subissait « **un préjudice très lourd, sa réputation, son honneur étant désormais entaché** ».

La plainte auprès du Tribunal administratif a suivi son cours et a été jugée.

Et, en ce 12 janvier 2023, M. le rapporteur public, M. le Président du Tribunal Administratif ont rejeté la requête de M. Eugène LE BRIAND :

- **M. le Maire de PLEUBIAN n'a pas diffamé M. Eugène LE BRIAND ;**
- **M. le Maire de PLEUBIAN n'a pas produit pour sa défense de faux témoignages ;**
- **M. le Maire de PLEUBIAN n'a pas porté préjudice à l'image d'Eugène LE BRIAND.**

NB : M. LE BRIAND Eugène a 2 mois pour faire appel de cette décision.

À titre personnel, après cette lourde épreuve juridique il s'avère que M. Eugène LE BRIAND, procédurier au possible, a menti, triché, ce qui effectivement affecte sa crédibilité ainsi que celle de M^{me} LE PARLOUER Monique, silencieuse, qui dans cette affaire est mise en cause.

Cette opposition donne une bien piètre image de la fonction d'élus auprès des concitoyens.

De plus ces démarches obligent, en ces temps difficiles, d'engager des frais coûteux d'avocat, dépenses bien inutiles à la charge des citoyens.

Pour rappel :

- M^{me} LE PARLOUER contre Mairie de Pleubian, déboutée en 2020, coût : **2 497 €**
- M. LE BRIAND contre Mairie de Pleubian, débouté en 2022, coût : **3 560 €**

Loïc MAHÉ